



Assemblée Générale 2013

Vendredi 19 avril 2013, 10h30, Avenches, Théâtre du château

10h15 - 10h30

Café d'accueil

10h30 – 11h30

Affaires statutaires

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'OUESTRAIL Claude Hêche
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
 - du Syndic d'Avenches Daniel Trolliet
 - de la Conseillère d'Etat du canton de Vaud Nuria Gorrite
 - du Président de la CTSO Claude Nicati
4. Procès-verbal de l'AG 2012
5. Rapport du président et perspectives 2013

6. Présentation des comptes 2012 ; rapport des vérificateurs; approbation

7. Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2013

8. Barème des cotisations 2013

9. Présentation du budget 2013 ; approbation

10. Divers

11h30 – 12h00

« Les voies romaines »

**Exposé de Marie-France Meylan Krause,
Directrice du site et du musée romains
d'Avenches**

12h00 – 13h30

Buffet



Claude Héche

■ Le mot du président

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à notre prochaine assemblée générale d'OUEST-TRAIL. Après Neuchâtel (2004), Lausanne (2005), Genève (2006), Villeneuve (2007), Delémont (2008), Fribourg (2009), Viège (2010), La Neuveville (2011) et Genève (2012), nous poursuivons notre deuxième tour de Suisse occidentale en nous rendant à Avenches qui, je le signale au passage, fêtera ses 2000 ans en 2015 !

Profitant de cette escale dans un lieu connu pour être un des plus importants sites archéologiques de Suisse - les Romains l'avaient choisi car il se situait à l'endroit où les chemins est-ouest et nord-sud se croisaient – nous quitterons pour un instant l'actualité immédiate et ouvrirons un volet historique.

Je me réjouis de vous saluer le 19 avril à « Aven-ticum »



■ A propos des voies romaines

Les Romains ont intensifié de manière remarquable le réseau de communication préexistant, créant de nombreuses routes reliant entre elles les villes de tous les points de l'Empire. Souvent en ligne droite, elles étaient relativement rapides. Elles facilitaient les déplacements des légions, favorisaient l'administration des provinces, activaient la transmission des nouvelles et, liées aux voies fluviales, assuraient l'acheminement des voyageurs et des marchandises. On estime le réseau routier à env. 150 000 km de tracés entretenus et surveillés. Les routes étaient jalonnées de relais, de gîtes et d'auberges plus ou moins bien famées. Les voyageurs se repéraient grâce à des bornes milliaires le long des

voies et des cartes routières portatives. Ils utilisaient des moyens de transport variés en fonction de leurs besoins et de leur fortune. Autrement, on parcourait à cheval la distance de Genève à Zurich en 4 jours tandis qu'aujourd'hui il faut moins de 3 heures, en train ou en voiture...



La partie statutaire de l'assemblée sera suivie d'un exposé sur le thème des « voies romaines ». L'oratrice sera la directrice du site et du Musée romains d'Avenches Marie-France Meylan Krause

Informations pratiques

Comment vous inscrire à l'AG ?

Nous vous invitons à vous inscrire dans la mesure du possible par un simple courrier électronique à l'adresse suivante (mention : AG 2013):

ouestrail@bluewin.ch

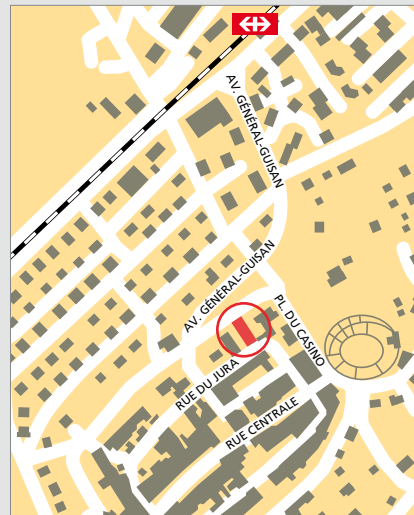
Si vous ne disposez pas du courrier électronique, vous pouvez vous inscrire par courrier postal ou par télécopie.

Sauf avis contraire de votre part, nous considérons que vous prenez également part au buffet qui est prévu entre 12h et 13h30.

Délai d'inscription: vendredi 12 avril 2013

Comment accéder au Théâtre du château ?

L'assemblée générale a lieu au Théâtre du château à Avenches, rue du Château (cf. plan ci-dessous). Le lieu de l'assemblée est à 5 minutes à pied depuis la gare d'Avenches. Un parking gratuit se trouve sur la place du casino à côté du château mais il est prudent réserver votre place lors de votre inscription.



Horaires des principaux trains pour arriver à Avenches à 10h10

Au départ de : Berne (09h08); Bienne (09h16); Delémont (08h42); Genève (08h14); Lausanne (08h24); La Chaux-de-Fonds (09h02); Neuchâtel (09h36); Sion (07h37); Yverdon-les-Bains (09h07); Fribourg (09h32)

Les trains repartent d'Avenches aux minutes 11 et 48.

Rapport d'activité

1 Les rendez-vous

1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à quatre reprises à Berne durant l'année 2012.

La première séance du 13 mars a été consacrée prioritairement au dossier FAIF avec le début de l'examen parlementaire au sein de la Commission des transports du Conseil des Etats. Les CFF étaient représentés par Nicolas Germainier, membre de la direction de CFF Infrastructure, lui-même accompagné de Yannick Parvex. Autre thème: RAIL 2000 plus, projet présenté par Michel Béguelin et Jürg Perrelet. Le comité a par ailleurs validé les dispositions prises pour l'AG de Genève, en particulier l'approbation des comptes.

La deuxième séance du 27 juin était consacré essentiellement au trafic marchandises, sujet traité en présence de Petra Breuer, responsable de la division politique de l'OFT. Sont notamment évoqués: les axes du Gothard et du Lötschberg-Simplon, la question des points de desserte, le corridor de 4m et les nouveaux système de trafic combiné Modalohr et Cargobeamer. Un point de situation est par ailleurs effectué concernant l'évolution du dossier FAIF.

Lors de la troisième séance qui a lieu le 5 septembre, deux thèmes sont abordés: d'une part l'initiative pour les transports publics et le dossier FAIF en présence de la responsable politique de l'ATE Caroline Beglinger; d'autre part le dossier des aménagements en gare de Lausanne et ses répercussions sur la ligne du pied du Jura, avec des explications de Pierre-Alain Perren représentant CFF planification.



Photo de famille à l'issue de l'édition 2012 du colloque: le président d'OUESTRAIL Claude Hêche (au centre, cravatte rouge) bien entouré par les acteurs du colloque

Enfin la quatrième séance du 23 novembre est consacrée à un tour d'horizon des dossiers d'actualité en présence du président du syndicat SEV Giorgio Tuti: initiative de l'ATE, FAIF, LGV, trafic régional, corridor de 4m, paquet ferroviaire de l'Union européenne et trafic marchandises sont tour à tour évoqués.

1.2 L'assemblée générale

Une centaine de personnes ont participé à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 27 avril 2012. Cette dernière a lieu au siège des TPG à Genève. La partie statutaire de cette assemblée (cf. PV plus loin dans ce dépliant) était suivie de deux exposés présentés l'un par le directeur des TPG Roland Bonzon et l'autre par le secrétaire adjoint à la mobilité du canton de Genève David Favre.

1.3 Le colloque d'automne

« Le prix de la vitesse ferroviaire » était le thème du colloque 2012. Avec 160 participants, le record de participation de 2011 a été égalé. L'objectif du colloque était d'aborder la question de la vitesse ferroviaire sous ses divers aspects: impact sur l'environnement et la consommation d'énergie, coût, contraintes pour le matériel roulant, gain pour les utilisateurs. Constructeur de matériel roulant, CFF et OFT, géographe et politiques, tous ont apporté leur regard sur ce thème au centre de la réflexion sur la mobilité. Au final, les échanges ont démontré que la grande vitesse a peu d'adeptes dans notre pays, même si l'idée d'un swissmetro n'est pas forcément définitivement abandonnée.

Le colloque 2012 par l'image



La vitesse ferroviaire vue par (de gauche à droite) un géographe (P.-E. Dessementet); un représentant des milieux patronaux (Patrick Eperon); un parlementaire fédéral vert (Luc Recondon) et le directeur infrastructure des CFF (Philippe Gauderon).



Marc-André Burkhard, Municipal, représenté d'Yverdon-les-Bains



Benoit Gachet, Directeur produits et marketing, Bombardier Transports



Olivier Baud, Office fédéral des transports OFT



Philippe Gauderon, directeur CFF Infrastructure



Pierre-Emmanuel Dessementet, Géographe, chargé de recherches CEAT-EPFL



Daniel Mange, secrétaire citrap-vaud.ch



Vincent Bourquin, vice-président de Pro Swissmetro

2 Les dossiers

L'initiative pour les transports publics et son contre-projet FAIF ont constitué le dossier majeur de l'année 2012. OUESTRAIL a contribué à créer les conditions qui ont conduit le Conseil des Etats à approuver à l'unanimité une première étape du PRODES (programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire) à 6,4 milliards de francs, soit près du double de la proposition initiale du Conseil fédéral. Avec notamment les aménagements dans les gares de Genève (790 millions), Lausanne (1300 millions) et Berne (620 millions), la Suisse occidentale bénéficiera grandement de cette première étape. Les autres sujets « chauds » suivis par OUESTRAIL sont notamment l'organisation du trafic marchandises sur l'ensemble du territoire et à travers les Alpes, les liaisons au réseau TGV et les menaces qui visent le trafic régional.

3 Les chiffres

3.1 Volume des cotisations à la baisse

Le volume des cotisations encaissées en 2012 est en diminution par rapport à l'année précédente. La progression 2011 était le résultat d'une campagne de recrutement effectuée auprès des communes et des élu-e-s cantonaux. Malgré le rappel au paiement de la cotisation effectué début février 2013, le résultat 2012 devrait finalement se situer légèrement en-dessous de celui de 2011.

3.2 Comptes 2012 et budget 2013

Les comptes 2012 bouclent avec un excédent de produits de Fr. 3298.07. Les principales dépenses sont a) les frais liés au colloque (sans les prestations du secrétaire); b) les frais de promotion et d'envoi en raison de la prise en charge de l'essentiel des frais 2011 et 2012 de la carte de vœux; c) les frais de l'assemblée générale inférieurs au budget en raison de la prise en charge du buffet par le canton de Genève et les TPG. Les recettes sont constituées pour l'essentiel par les cotisations et le parrainage du colloque. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dont il assume également le secrétariat.

Remarque concernant le budget 2014

A titre préventif, le comité d'OUESTRAIL propose à l'assemblée générale d'autoriser une dépense se situant entre Fr. 50 000.- et Fr. 100 000.- dans le cadre de la votation sur le FAIF. Cette votation devrait avoir lieu en 2014. Cas échéant, des moyens devraient être libérés encore en 2013.

CATÉGORIE DE MEMBRES	Cotisation	2009		2010		2011		2012	
		Nbre	montant	Nbre	montant	Nbre	montant	Nbre	montant
1 Particuliers	Fr. 20.-	127	139	167	144	144	3775		
2 Petites entreprises (1 à 50 salariés)	Fr. 50.-	22	21	23	21	21	1040		
3 Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	Fr. 100.-	14	20	15	12	12	1250		
4 Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	Fr. 250.-	5	8	9	7	7	1550		
5 Organisations d'utilité publique	Fr. 50.-	25	25	23	22	22	1250		
6 Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	Fr. 50.-	21	20	26	21	21	1050		
7 Communes moyennes (2000 à 10000 ha)	Fr. 100.-	17	17	28	25	25	2500		
8 Cantons, communes et villes (plus de 10000 habitants)	Fr. 250.-	16	18	23	21	21	5500		
Nbre total de cotisants		247	268	314	273	273	17915		
Montant total des cotisations encaissées			17025	17400	20435	17915			

Environ 600 personnes sont enregistrées dans le fichier d'OUESTRAIL. Quant au nombre de cotisants pour l'exercice 2012, il s'élève donc à 273, soit 41 de moins qu'en 2011.

CHARGES	Comptes 2011	Budget 2012	Comptes 2012	Budget 2013
Assemblée générale	7 380.05	9 000.00	4 158.15	9 000.00
Colloque (sans les frais de secrétariat)	14 566.40	15 000.00	15 194.30	15 000.00
Site internet	1 021.80	1 900.00	0.00	1 900.00
Séances	1 981.90	1 000.00	560.00	1 000.00
Matériel et fournitures de bureau	939.60	500.00	432.00	500.00
Promotion, recrutement, frais d'envoi	9 489.20	4 000.00	8 451.65	4 000.00
Frais ccp et banque	56.70	100.00	45.60	100.00
Frais divers	1 854.00	1 500.00	1 469.98	1 500.00
Communication / mandats / sondage	12 783.65	5 000.00	225.00	2 000.00
Excédent de produits	0	0	3 298.07	0
Total des charges	50 073.30	38'000.00	33 834.75	35'000.00

PRODUITS	2011	2012	2013	2014
Cotisations	20 435.00	20 000.00	18 165.00	18 000.00
Parrainage colloque / AG	11 000.00	15 000.00	15 000.00	15 000.00
Autres recettes	2 400.00	2 000.00	0.00	1 000.00
Intérêts	1 942.60	1 000.00	669.75	1 000.00
Résultat	14 295.70	0	0	0
	50 073.30	38 000.00	33 834.75	35 000.00

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIFS	2012	2011
CCP	10 657.25	23 537.18
Banque (compte épargne)	160 501.40	160 085.15
Impôts anticipés à récupérer	224.10	1 357.25
Actifs transitoires	15 042.50 ¹	42.50
PASSIFS		
Passifs transitoires	4 001.00 ²	5 895.90
Fortune au 1 ^{er} janvier 2012	179 126.18	0
Excédent de produits	3 298.07	182 424.25
	186 425.25	185 022.08

¹ Ce montant correspond à une facture réglée par erreur par OUESTRAIL et qui a été refacturée à la CTSSO en février 2013 (42.50) ainsi que du parrainage Bombardier facturé au début de 2013 (15'000.-).

² Les passifs transitoires sont des factures concernant 2012 et payées en janvier 2013.

Procès-verbal AG 2012

Du 27 avril 2012, salle de conférence des TPG, Genève

Ouverture de l'assemblée, salutations

Le Conseiller aux Etats Claude Hêche, président d'OUESTRAIL, ouvre l'assemblée et salue les participants. Les vice-présidents Jean-René Germainier et Urs Schwaller sont excusés.

La liste des présences est disponible dans un document séparé.

Approbation de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
4. Procès-verbal de l'AG 2011
5. Rapport du président et perspectives 2012
6. Comptes 2011 / Rapport de vérification / Approbation des comptes 2011 / désignation des vérificateurs
7. Montant des cotisations 2012
8. Budget 2012
9. Mutations au comité
10. Divers
11. Résolution

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Messages de bienvenue

Du Maire de Lancy Frédéric Renevey

Le Maire de Lancy Frédéric Renevey évoque brièvement l'évolution récente des transports publics touchant sa commune, avec parfois quelque tumulte entre la population et les TPG. Mais tout est rentré dans l'ordre au cours des dernières années et Lancy peut se targuer de disposer de 3 lignes de tram et de 2 stations CEVA.

De la représentante du Gouvernement genevois Michèle Künzler

Si Genève se situe à une extrémité de la Suisse, ce n'est pas pour autant le Far West et surtout pas en matière de mobilité.

Depuis 2004, le nombre de voyageurs a augmenté de 54% et la croissance actuelle est une des plus forte du pays. Michèle Künzler évoque le projet d'extension de la gare de Genève à propos duquel les débats sont vifs. Les premières études effectuées par les CFF démontrent que c'est bien à Cornavin qu'il convient d'augmenter la capacité. Plus que jamais le canton de Genève a besoin du soutien d'OUESTRAIL. Avec le projet Léman 2030, Genevois et Vaudois ont uni leur destin en matière de mobilité. En 2000, 25 000 personnes se déplaçaient en train entre Lausanne et Genève. Elles sont aujourd'hui 50'000 et elles seront 100 000 à l'horizon 2030. Le potentiel est énorme, ceci d'autant plus que si 35% des personnes habitant Zurich se déplacent en transports publics, elles ne sont que 16% à Genève. Le canton de Genève soutient avec force le projet de variante élargie du FAIF.

Du président de la Conférence des transports publics de Suisse occidentale (CTSO) Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel

Claude Nicati relève en préambule les excellentes relations qui prévalent entre OUESTRAIL et la CTSO. Il estime que nous nous trouvons à une croisée des chemins. La modernisation et l'extension de nos infrastructures ne sont pas contestées. Tout le monde semble également d'accord pour souhaiter une première étape FAIF à 6 milliards. C'est à partir de là que les divergences pourraient débiter, ce que Claude Nicati veut éviter. La Suisse occidentale est en retard et pour combler ce dernier il faut impérativement augmenter l'offre de transport. Le président Claude Hêche passe à la partie statutaire de l'assemblée générale.

Procès-verbal de l'assemblée 2011

Le procès-verbal de l'AG de 2011 est accepté sans modification avec remerciements à son auteur.

Rapport du Président et perspectives 2012 (extrait de l'intervention du président et Conseiller aux Etats Claude Hêche portant sur le FAIF)

Pour OUESTRAIL, le FAIF – « FAIF » pour Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire – ou le PRODES – « PRODES » pour Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire – constituera notre dossier prioritaire jusqu'au moment de la votation populaire qui pourrait avoir lieu entre 2014 et 2015.

Permettez-moi de rappeler brièvement les principales composantes de ce contre-projet proposé par le Conseil fédéral.

Première composante: le financement de l'infrastructure ferroviaire

Dans le projet FAIF du Conseil fédéral, le nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire remplacerait dispositif actuel (Fonds FTP) limité dans le temps, tout en maintenant les ressources actuelles, à l'exception de l'impôt sur les huiles minérales qui serait supprimé au terme du remboursement des avances, c'est-à-dire à l'horizon 2030.

Le Conseil fédéral propose trois nouvelles sources de financement, à savoir :

- une contribution des cantons, en principe la prise en charge du financement des installations d'accueil dans les gares ;
- l'adaptation du prix du sillon, dont le premier palier est déjà en vigueur
- le plafonnement de la déduction fiscale pour frais de transports

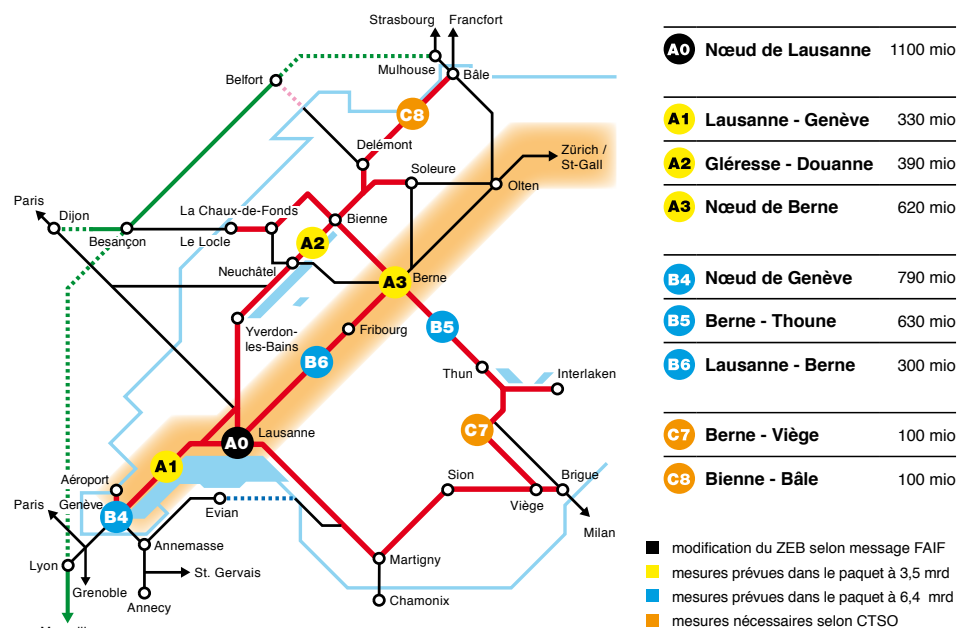
Contrairement au fonds actuel, l'ensemble de ces ressources ne seraient pas limitées dans le temps et assureraient de manière durable le financement des infrastructures, extension et entretien.

Deuxième composante: la vue d'ensemble des projets à réaliser

Une deuxième composante qui caractérise le projet du Conseil fédéral, c'est la volonté de travailler dans la transparence et la vision à long terme, c'est-à-dire jusqu'à l'horizon 2050. L'ensemble des projets nécessaires d'ici à 2050 ont été identifiés et classés en plusieurs degrés de priorité. Il est ainsi possible, notamment aux autorités cantonales, de se préparer aux différentes échéances d'aménagement du réseau.

Troisième composante: le contenu de la première étape

Pour l'étape 2025 de PRODES justement, le



Représentation schématisée des revendications de la Suisse occidentale pour la première étape de PRODES: à l'exception des 100 millions pour les aménagements sur la ligne Bienne - Bâle via Delémont, toutes les demandes figurant sur cette infographie sont prises en compte



Photo de famille avec les principaux acteurs de l'assemblée générale 2012 : (de gauche à droite) David Favre, Michèle Künzler, Roland Bonzon, Claude Hêche, Frédéric Renevey et Claude Nicati (Photo Sandro Compardo)

Conseil fédéral propose un paquet de mesures pour un montant de 3,5 milliards de francs.

Avec notamment l'Union des transports publics, la LITRA, la Conférence des directeurs des transports, les CFF et bien d'autres milieux encore, OUESTRAIL estime indispensable d'opter pour un paquet à 6 milliards pour cette première étape, ceci afin de pouvoir développer le réseau ferroviaire en fonction de la forte croissance de la demande.

Pressentant probablement qu'une telle demande serait largement soutenue, le Conseil fédéral décrit dans son message ce que pourrait être une variante plus complète à 6 milliards qui dès lors comporterait pour la Suisse occidentale les aménagements des gares de Genève (790 millions), Lausanne (1300 millions) et Berne (620 millions). Mais on y trouve également un tronçon à double voie entre Bienne et Neuchâtel (tunnel de Gléresse, 390 millions), des aménagements entre Lausanne et Berne (300 millions), une mesure entre Coppet et Nyon pour le trafic marchandises (330 millions) et une troisième voie entre Gümlingen et Münsingen (axe du Lötschberg, 630 millions).

Mesdames et Messieurs, moyennant quelques améliorations, le contre-projet à l'initiative de l'ATE va permettre à notre pays, j'en ai la conviction, de conserver sa place de tête au palmarès des pays disposant du système ferroviaire le plus performant et j'invite toutes celles et tous ceux d'entre vous qui sont en situation de le faire de ne pas ménager leurs efforts pour contribuer à la réussite de ce projet.

Comptes 2011 (présentation / vérification / approbation)

Le secrétaire apporte quelques précisions concernant les comptes et le bilan. Les comptes 2011 sont adoptés.

Vérification des comptes et désignation des vérificateurs

Décharge est donné au service de la révision de la ville de Lausanne qui procède au contrôle

des comptes d'OUESTRAIL. Le mandat de révision est reconduit.

Cotisations

Le barème des cotisations reste inchangé. Pascal Bovey propose de combiner l'encaissement des cotisations avec un appel de fonds en vue de la campagne de vote sur le FAIF. Claude Hêche répond que l'investissement à consentir le moment venu dépend du contexte qui prévaut lors du vote. La proposition est enregistrée.

Budget 2012

Le secrétaire commente brièvement le budget 2012. Le budget est accepté tel que présenté à l'unanimité.

Mutations au sein du comité

Le président rappelle que le comité se renouvelle au terme de chaque législature parlementaire. Il propose de reconduire cet organe dans sa composition actuelle en acceptant deux démissions, à savoir celle de Jean-Charles Rielle qui a décidé de ne pas se représenter au Conseil national et souhaite se retirer du comité ainsi que celle de Heinz Aebi qui présidait autrefois une association qui n'existe plus depuis plusieurs années déjà.

Divers

La parole n'est pas demandé sous le point divers. Le président Claude Hêche clôt la partie statutaires et donne la parole aux deux orateurs du jour.

Les transports publics genevois - Exposés de Roland Bonzon, directeur général des TPG et David Favre, secrétaire général adjoint à la mobilité

Les exposés de MM. Bonzon et Favre sont disponibles sur le site www.ouestrail.ch.

Buffet

La partie officielle de l'assemblée générale est suivie d'un buffet.

Les orateurs de l'AG 2012



Le président d'OUESTRAIL Claude Hêche ouvre l'assemblée générale...



... suivi du maire de Lancy Frédéric Renevey...



... puis de la Conseillère d'Etat du canton de Genève Michèle Künzler...



... et du président de la CTSO et Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel Claude Nicati



L'assemblée statutaire était suivie d'un exposé sur les transports publics genevois. Premier orateur : David Favre, secrétaire adjoint à la mobilité.



Deuxième orateur : Roland Bonzon, directeur général des TPG

Photos: J.B. Sieber

PROCHAIN COLLOQUE OUESTRAIL : le trafic régional en question

Après le thème du trafic marchandises (2005), des tarifs «low cost» (2006), du recours au PPP dans le financement des infrastructures (2007), de la libéralisation du marché ferroviaire (2008), du financement de l'infrastructure (2009) du prix du billet de train (2010) et à nouveau du financement et de l'aménagement des infrastructures (2011), le prix de la vitesse ferroviaire (2012) le colloque OUESTRAIL 2013 sera consacré au trafic régional. Date: 15 novembre 2013.

Date: 15 novembre 2013

OUESTRAIL :

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont
Fax 032 423 39 14

CCP 30 – 483331- 8 / ouestrail, Delémont
www.ouestrail.ch - ouestrail@bluewin.ch